



L'ancien capitaine des Lions Indomptables, Samuel Eto'o, fait face à une affaire de trucage de match qui pourrait mettre en jeu sa carrière et sa réputation. La Commission de discipline de la Confédération africaine de football (CAF) est chargée d'enquêter sur les allégations de trucage de match, de favoritisme et de partenariat avec une société de paris sportifs, en violation des règles de la FIFA.

Les 11 membres de la commission sont désormais responsables de déterminer le sort de Samuel Eto'o. Voici la liste des membres de la commission :

- * Ousmane Kane (Sénégal) : Président
- * Jane Njeri Onyango (Kenya) : Vice-Président
- * Norman Arendse (Afrique du Sud) : Membre
- * Mohamed Mostafa El-Mashta (Egypte) : Membre
- * Djonfoune Golbassia Felix (Tchad) : Membre
- * Patrick Shale (Lesotho) : Membre

* Douma Ibrahim Issaka (Niger) : Membre

* Ruth Kisaakye (Ouganda) : Membre

* Drucil Taylor (Sierra Leone) : Membre

Si les accusations sont avérées, Samuel Eto'o pourrait faire face à des sanctions graves, y compris la suspension ou l'exclusion définitive du football. 237actu.com suit pour ses lecteurs l'évolution de l'affaire.